fiévreux, la tête du malheureux Quatrevaux apparut portant les traces d'une asphyxie, quel ne fut pas l'effroi des assistants en voyant Victor Dumenil tomber comme pris d'un soudain vertige, s'agiter quelques instants, puis rendre sous leurs yeux le dernier soupir.

Cette triple catastrope a jeté, nous dit-on, une véritable consternation dans la commune de Monceau, où les familles des malheureuses victimes sont l'objet de a sympathie générale.

— GUINES. — Plusieurs ouvriers, travaillant à la construction du chemin de fer de Calais à Anvin, se trouvent occupés depuis quelques jours à niveler l'emplacement de la nouvelle station projetée à Guînes.

Depuis ce travail commencé, huit tombeaux anciens ont été mis à découvert.

Creusés à un mètre de profondeur, les parois de ces tombeaux sont à moitié recouverts, à partir du fond, de moëllons taillés, et la partie de ces fosses, destinée à recevoir les jambes, se trouve rétrécie. Un des moëllons creusé contient la tête de l'inhumé. Cette tête, parfaitement attaché au tronc, est encore aujourd'hui à l'état de squelette bien conservé.

L'on a tout lieu de présumer que l'inhumation de ces corps remonte à sept cents ans environ. Enveloppés dans un linceul, ils furent déposés dans ces tombeaux dont chacun était clos par une large couche de moëllon.

Dans sa notice historique sur le Calaisis, Collet dit que Manassés, sixième comte de Guînes fit construire en 1117 une abbaye pour des religieuses Bénédictines. Cette abbaye, située dans le faubourg *in surburbis* et dédiée à Saint-Léonard, fut détruite à la suite des désastres de la guerre.

Bien que tous vestiges de l'existence de ce couvent soient depuis longtemps disparus, l'on ne cesse de supposer, selon la foi traditionnelle transmise de générations en générations, que cette abbaye se trouvait à l'endroit même où l'on vient de découvrir ces débris humains qui ont dû être ensevelis dans l'enceinte de l'église de cette abbaye et déposés en ces lieux suivant les rites de l'église catholique.

Deux particularités qui en attesteraient, c'est que ces tombeaux sont placés les pieds vers le soleil levant et que plusieurs des couvercles de ces sépultures sont marqués, de toute leur longueur, d'une croix.

Des carreaux en terre d'une surface de dix centimètres sur plusieurs desquels l'on aperçoit des fleurs de lis, ont également été trouvés en cet endroit.

— HONDSCHOOTE. — M. Lobedey, curé d'Oostcappel, est mort subitement dimanche, à l'issue des vêpres.

— JEUMONT. — La grève des ouvriers marbriers-penduliers de Jeumont continue. Les patrons se sont réunis et ont fait afficher dans leurs ateliers les tarifs qu'ils proposent aux ouvriers.

— HEUCHIN. — La manie du suicide serait-elle héréditaire ?

La mère et la sœur de François Patignier, ménager à Heuchin, se sont noyées volontairement, l'une dans un puits, l'autre dans une rivière et lui-même répétait souvent qu'il finirait de la même manière. Il est vrai qu'il ne tenait ces propos qu'en état d'ivresse, état fréquent chez lui et qui absorbait petit à petit son avoir.

Le 30 mai, dans la matinée, se trouvant seul dans sa maison, il chargea à plomb un fusil, se coucha sur son lit, plaça l'arme entre ses jambes et, l'ayant armée, il mit sur la détente *un morceau de bois*; s'appuyant alors le menton sur le canon, il fit jouer la gachette en pressant avec les pieds, et reçut la charge dans la tête. La mort a été instantanée.

Les indices recueillis à l'arrivée de la justice ont permis de reconstituer entièrement la scène.

## Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 1r juin. — Léonie Smet, rue du Moulin, cour Descat-Dhalluin, 13. — Pierre Demeyer, rue St-Jean, 18. — Clémence Locus, grande cité du Pile, 48. — Palmyre Crochon, rue des 3 Ponts, maison Carpentier, 163. - Albert Carrette, rue d'Italie, maison Carrette. — Clémence Desbonnets, rue des Charpentiers, cour veuve Paulus. — Eugénie Foveau, rue d'Italie, maisn Dubeaurepaire. — Hortense Beutin, rue de la Barbe d'or, cour Duhamel, 32.— Alfred-Emile Bonne, rue Nain, 29.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 1r juin. — Veinman, présenté sans vie, rue Turgot, 108. — François Corthals, 64 ans, tailleur d'habits, rue d'Alma, 183. — Madeleine Gebhardt, 10 jours, rue Watt, cour Six-Gadenne, 39.—Charles Decamp, 73 ans, pensionnaire de l'Hospice.

## État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 1er juin — Angèle Vandamme, Phalempins. — Germaine Leruste, Chemin des Mottes. — Barbe Mahieu, rue Nationale. — Clémence Dutat, rue Moulin-Fagot. — Mélanie Lambart, rue Winoc-Choqueel prolongée. — Elise Dalle, Grand Plaisir.

Du 2. — Arthur Speliers, rue Borgne. — Angélique Maerte, fin de la Guerre. Adéline Verhoeven, Place St. Jacques. — Albertine Selosse, rue de la Latte. — Henri Hossepied, rue des Coulons. — Edouard Kerrinckx, rue des Poutrains.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 1r juin. — Adèle Flament, 37 ans, 4 mois et 22 jours, épous de Jules Behague, rue du Brun pain. — Georges Lasuy, 3 mois et 15 jours, Reu de la Latte.

Du 2. — Gustave Debuquoy, 1 an et 6 mois, Marlière. — Charles Dervaux, 1 an et 3 mois, rue du Sentier. — Eugénie Wuylsteke, 73 ans et 11 mois, veuve de Augustin Damman, Petites Sœurs des pauvres. — Albert Delcourt, 6 mois et 17 jours, rue du Cœur joyeux. — Jules Malfait, 67 ans et 2 mois, veuf de Florine Ferlié, rue du Bocque t. — Silvie Lemant, 33 ans et 5 mois, veuve de Louis Delespaul, rue St. Roch.

## Correspondance

*Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.*

### LE VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Rédacteur,

Je crois intéressant pour mes concitoyens, amis ou adversaires politiques, d'apprécier un vote qui a eu lieu hier soir au sein du Conseil municipal.

M. le maire a proposé de renvoyer à la commission des finances, pour examen des mémoires, la demande d'un crédit de 20,137 fr ayant pour objet de solder les dépenses militaires occasionnées par la grève que nous venons de subir.

M. Allart, adjoint, a demandé la parole contre le renvoi à la commision des finances, et il a proposé au Conseil de refuser le paiement de cette dépense, parce que M. le maire n'avait pas convoqué le Conseil, pour lui demander l'ouverture d'un crédit à cet effet.

M. le maire a expliqué le vote qui allait avoir lieu, de la manière suivante :

1° Les conseillers qui seront d'avis de renvoyer la proposition à l'examen de la commission des finances, lèveront la main.

2° Ceux qui s'abstiendront, voteront, par cela même, le refus de payer les dépenses occasionnées par la grève.

M. le maire, ayant ainsi formulé les conditions du vote, a mis la proposition aux voix :

Ont voté pour :

MM. Flipo, Barbotin, Foveau, Paulin Richard, Delétoile, Vaissier, Thiberghien, Legrand.

M. Hazebrouck, absent au moment du vote, a déclaré qu'il aurait voté pour la proposition de M. le Maire.

Les conseillers qui ont refusé le paiement des dépenses sont :

MM. Deleporte-Bayart, Léon Allart, Godefroy, Morel, Leloir, Funck, Pierre Thérin, Labbe-Copin, Bourgois, Louis Willem, Achille Renaux, Bonne, Caudrelier, Debuisne, Spel, Armand Vienne.

En conséquence, le Conseil a refusé d'acquitter les frais résultant des mesures prises pour maintenir la tranquillité publique.

Il est à remarquer que les conseillers qui ont voté cette dépense d'ordre public, sont au nombre de ceux qui avaient le moins besoin de la présence des troupes pour la protection de leurs intérêts.

Et on s'étonnera à bon droit, qu'une fois le danger passé, ceux qui ont provoqué le refus de payer, aient si vite oublié le concours des troupes dont ils ont largement profité et tentent de faire peser sur nous seuls, les conséquences des mesures prises dans un intérêt public.

Je n'entends pas partager avec les opposants, le ridicule qui pèsera sur le Conseil par le fait de cette résolution.

C'est pour atteindre ce but, que je crois devoir sortir de ma réserve habituelle, afin que mes concitoyens puissent apprécier la part de responsabilité qui revient à chacun de leurs mandataires, dans ce vote inconsidéré.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

PAULIN RICHARD.

## Belgique

— TOURNAI. — L'ouverture du grand concours de tir international aura lieu le 21 juillet.

Le subside proposé par la commission à été porté par le ministre de l'intérieur de 27,000 à 50,000 fr.

— MONS. — Le 1er chasseurs va quitter Mons pour se rendre au camp de Beverloo. Il ne reviendra pas en cette ville. Il est désigné pour tenir garnison, après les manœuvres, à Hasselt et au camp — où se trouve actuellement le 2e chasseurs, qui le remplacera à Mons.

Il y aura également changement de garnison pour les 9e, 10e et 11e de ligne.

## FAITS DIVERS

L'ACCIDENT DE LA GARE DE SCEAUX. — Un accident est arrivé hier matin, à dix heures vingt minutes, sur la ligne du chemin de fer de Paris à Sceaux.

A l'entrée de la gare de Paris, à cinquante mètres environ près du poste des aiguilleurs. Le train mixte de Sceaux et de Limours, qui arrive à Paris à dix heures vingt, a pris une fausse direction, la manœuvre de l'aiguille ordonnant l'arrivée dans la gare ayant été oublié par l'employé chargé du service. Fort heureusement, le mécanicien a pu s'apercevoir de l'erreur et a renversé la vapeur. Le choc de la machine a été néanmoins très violent.

Une dizaine de voitures du train de réserve qui se trouvait sur la voie de garage ont été renversées et démolies. Sept wagons du train d'arrivée ont également été fort endommagés, notamment les wagons de deuxième et de troisième classe découverts.

Le poste d'octroi, qui est placé près de là, a été complètement détruit, ainsi que des bâtiments servant d'écurie.

Par un hasard véritablement miraculeux, aucun voyageur n'a été blessé. Trois seulement ont reçu des égratignures sans gravité.

— Les journaux de Paris ont annoncé qu'on avait arrêté l'auteur des vols de lorgnettes et d'éventails qui se produisaient depuis quelque temps à l'Opéra. Voici quelques détails assez curieux sur cette singulière affaire. Sur la demande de M. Vancorbeil, le préfet de police avait ordonné une surveillance.

Lundi soir, l'un des agents aperçut un monsieur de très bonne apparence et portant à sa boutonnière le ruban de la Légion d'honneur qui, entrant à l'orchestre au milieu de l'entracte, alla s'asseoir à une place où justement se trouvait une jumelle. Avec le plus grand calme, le monsieur décoré passa doucement sa main derrière son dos et fit le mouvement d'un homme qui fourre quelque chose dans sa poche. Puis il se leva non chalamment, jeta un regard autour de lui et se retira. L'agent examina d'un coup d'œil rapide la stalle: la lorgnette n'y était plus. Il suivit le monsieur et le conduisit devant M. Richard, commissaire de police de service.

Devant ce magistrat, l'individu arrêté protesta en énumérant ses titres : Manuel Rodriguez, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Charles III et de plusieurs autres ordres étrangers, vice-président du syndicat de la presse espagnole, administrateur de la Société des volontaires de la guerre de 1870-71, rédacteur correspondant des journaux *El Mediodia*, de Malage, et *Los Fundos publicos*, de Paris. Mais tout cela n'empêcha pas M. Richard de le faire fouiller, et on trouva dans ses poches, outre la jumelle qu'il venait de voler, trois *petites duchesses*.

Une perquisition faite à son domicile, rue des Martyrs, a fait découvrir chez lui 70 jumelles et 27 éventails. Ajoutons que, dans le courant de la même soirée, il a été soustrait dans une loge un éventail garni de dentelles d'une valeur de 500 francs.

— On écrit de Marseille, 30 juin :

« Voici un fait religieux qui porte avec lui, dans les circonstances présentes, un enseignement plein d'éloquence. C'est l'embarquement dans notre port des dépouilles mortelles du Révérendissime Père François Régis, fondateur de la Trappe de Staouëli, en Algérie.

» Vous savez les immenses et magnifiques défrichements et assainissements que les Trappistes ont effectués dans ces régions dès le lendemain de la conquête. C'est le Père François Régis qui a été l'âme et le promoteur de ces travaux admirables. Devenu procureur général de l'Ordre, le Père François Régis est mort à Montretout, près de Montauban. Mais il a exprimé le désir d'être inhumé à Staouëli.

» Hier donc, le corps arrivait à notre gare, accompagné par le Père Marie-Joseph, trappiste, par M. Pistol, de Montauban, et par M. Riant, de Paris, le frère du conseiller municipal.

» De la gare, le corps a été transporté sur le paquebot l'*Immaculée-Conception*, de la compagnie Valéry. Une chapelle ardente avait été établie à bord, conformément aux ordres supérieurs de l'administration de la compagnie. Rien n'avait été épargné. Les armes du défunt relevaient les draperies. On y remarquait cette devise, qui était la sienne : *Cruce et aratro*; modification chrétienne de la devise conquérante du maréchal Buheaud : *Ense et aratro*.

» Mgr l'évêque de Marseille, précédemment évêque de Constantine, s'est rendu à bord pour donner l'absoute. Il a été reçu par tout l'équipage, l'état-major en tête, en uniforme et dans une attitude très-respectueuse. Je vous assure que ce contraste avec les choses du jour était saisissant. Quelques dominicains, bénédictins, etc., assistaient à la cérémonie. »

— DRAME LUGUBRE EN HONGRIE. — Nous traduisons de la *Presse-Libre* de Vienne le dramatique récit qui suit :

Il y a une quinzaine d'années, un jeune homme quittait sa mère, ses deux frères et partait pour l'Amérique chercher fortune. Depuis lors ayant laissé ses parents sans la moindre nouvelle, on en conclut qu'il était mort et on le pleura comme tel.

» Or, dans le courant du mois dernier les deux frères reçurent la visite d'un étranger qui n'était autre que le prétendu défunt. Quelle joie en le reconnaissant, joie qui ne fait que s'augmenter quands ils virent s'étaler sous leurs yeux 300 florins, rapportés d'Amérique !

» — Et ma mère ? s'écria anxieux le jeune homme.

» Notre nouveau débarqué ne l'apercevant pas et la croyant morte, allait se livrer à une légitime douleur, lorsque ses frères lui apprirent qu'elle était encore en vie et qu'elle tenait une auberge dans une localité voisine.

» L'émigrant se réjouit à la pensée d'aller embrasser cette excellente mère; mais pour lui rendre la surprise encore plus agréable, il fut décidé qu'il irait la trouver incognito et y attendrait au bout de deux jours l'arrivée de ses frères pour se faire connaître et fêter ensemble cet heureux retour.

» Ainsi dit, ainsi fait. Mais depuis quinze ans, le fils avait tellement changé, que la mère, qui du reste le croyait mort, ne se doutait pas le moins du monde à qui elle donnait l'hospitalité. Le jeune homme demanda une chambre pour la nuit, et avant de s'enfermer offrit à l'hôtelière de vouloir bien lui garder en dépôt, comme étant plus en sûreté dans son coffre-fort cette somme énorme de 300 florins, soit 750,000 fr. de monnaie française.

» Jamais la bonne femme n'avait vu tant d'or. La nuit elle ne put en fermer l'œil ! Le démon de la cupidité la mordit au cœur et la malheureuse, cédant à la tentation, saisit un rasoir et d'un coup trancha l'artère carotide à... son propre fils ! Puis, elle cacha le cadavre dans un endroit obscur de la cave.

» Deux jours après, les deux frères arrivèrent et s'informèrent si un voyageur étranger n'était pas venu. La mère palit horriblement. Pressée de questions, elle finit par tout avouer. — Malheur sur moi ! c'était Hermann, c'était votre frère, c'était mon fils !

» Qui pourrait exprimer le désespoir de cette grande criminelle !

» Elle courut elle-même se livrer à la justice en criant au milieu de sanglots :

» — Tuez-moi, tuez-moi ! misérable que je suis, j'ai assassiné mon fils ! Tuez-moi ! »

Ce récit, qui dépasse tout ce qu'un romancier à imagination féconde pourrait inventer de plus lugubre, n'est pas l'histoire d'un roman, mais le roman d'une histoire vraie, arrivée dans le courant d'avril dernier, à Tarczel (Hongrie.) Le journal, qui nous l'apporte, se prétend en mesure d'en affirmer la complète authenticité.

**A REPRENDRE**, pour cause de santé, un *commerce de vins en gros*, en pleine prospérité, dans une des principales villes de Belgique. Facilité de payement. — Adresser les lettres à Mr H. B., rue du Champ-de-Mars, 1, Bruxelles. 21653

## NOUVELLES DU MATIN

### MORT D'HIPPOLYTE PASSY

Paris, 2 juin, 5 h. 50, soir.

M. Hippolyte Passy, ancien pair de France, ancien ministre et membre de l'Institut est mort aujourd'hui.

### COMMISSION SENATORIALE DES TARIFS

La commission sénatoriale des tarifs a admis les votes de la Chambre sur les chevaux, les poulains et les mulets, mais elle porte à 30 fr. le droit sur les bœufs, les droits sur les vaches à 20 fr., sur les taureaux à 30 fr., sur les génisses à 10 fr., sur les veaux à 250 fr.

### COMMISSION DE LA MAGISTRATURE

La commission de la magistrature qui devait entendre aujourd'hui les auteurs de plusieurs amendements se réunira seulement demain, la commission n'ayant pas reçu communication du rapport supplémentaire de M. Waldeck-Rousseau.

### COMMISSION LAISANT

La commission Laisant devait entendre la communication de M. le général Farre, mais l'accord s'est fait entre la commission et le ministre pour que la commission s'ajourne à lundi, afin d'entendre le ministre, qui proposera un nouveau système de transaction.

### GUERRE ENTRE LA CHINE ET LA RUSSIE

Les bruits qui ont couru d'une guerre entre la Chine et la Russie deviennent moins persistants.

### LES FORCES ANGLAISES DANS L'INDE

Quatre compagnies anglaises de l'Inde ont été dirigées vers la frontière afghane.

### LE SCRUTIN DE LISTE

La 9e commission des pétitions s'est réunie aujourd'hui.

Dans cette réunion la question du scrutin de liste a été agitée.

Tous les membres, sauf un, se sont prononcés contre le scrutin de liste.

### M. COQUELIN A LONDRES

Le *Soir* mentionne le bruit que M. Perrin, le directeur de la Comédie-Française, a autorisé l'acteur Coquelin à partir à Londres le 11 juin.

## NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui.

Décret portant nomination dans la magistrature coloniale

Décret nommant un membre du comité spécial consultatif des poudres et salpêtres.

Succession en déshérence.

### CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres tiendront un conseil de cabinet ce matin, sous la présidence de M. le ministre des affaires étrangères,

La discussion portera sur les travaux parlementaires.

Nous croyons savoir que le conseil des ministre a résolu de demander à la Chambre de fixer au 17 juin prochain le commencement de la discussion du budget de 1881, en séance publique. Il ne proposera pas d'ordre déterminé et demandera de commencer par les budgets des ministères déjà distribués à la Chambre.

### MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

Le *Voltaire* assure que « le président de la République a signé hier matin, les décrets qui nomment ambassadeur à Londres, le marquis de Noailles ; ambassadeur à Rome, M. Challemel-Lacour ; ambassadeur à Berne, M. Emmanuel Arago, sénateur. »

### LA FACULTÉ DE MONTPELLIER

M. le ministre de l'instruction publique a reçu hier, dans l'après-midi, plusieurs professeurs de la Faculté de médecine de Montpellier, venus à Paris pour s'entretenir avec lui des incidents qui ont amené la fermeture de la Faculté.

### LE CONSEIL SUPERIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

La deuxième réunion du conseil supérieur de l'instruction publique, a eu lieu, hier matin, sous la présidence de M. le ministre.

La discussion a porté sur plusieurs décrets et arrêtés concernant les certificats à délivrer aux professeurs d'écoles normales et aux inspecteurs, maîtres et maîtresses d'écoles primaires.

Le conseil se réunira de nouveau, demain, vendredi.

Hier soir, plusieurs commissions ont siégié. Elle continueront aujourd'hui leurs travaux.

Le courrier de Nouméa annonce que le vaisseau à voiles *Le Tage* a fait route le 12 avril de la Nouvelle-Calédonie. Ce vaisseau ramène 225 condamnés à la déportation qui viennent d'être gràciés ou dont la peine a été commuée en celle du bannissement.

### DUEL ROCHEFORT-LAJEUNE

On mande de Genève, 10 heures 28 soir, au *Mot d'Ordre* :

« A la suite de plusieurs articles injurieux publiés par le journal le *Gaulois* où M. Henri Rochefort fils était personnellement désigné, M. Henri Rochefort fils apprenant la présence à Genève de M. Lajeune-Vilar, auteur signataire de plusieurs de ces articles et collaborateur du *Gaulois*, a envoyé à M. Lajeune-Vilar, MM. Olivier Pain, et Edmond Lepelletier, à l'effet d'obtenir une réparation par les armes. MM Olivier Pain et Lepelletier se sont présentés à l'hôtel des Bergues où était descendu M. Lajeune-Vilar. N'ayant pas trouvé ce monsieur, ils ont laissé leurs cartes avec adresse, M. Lajeune-Vilar bien qu'ayant reçu cette carte et bien qu'ayant aussi compris de quoi il s'agissait, ainsi qu'il l'a confié à une tierce personne, a aussitôt décommandé son dîner et n'est pas rentré à l'hôtel des Bergues dans la soirée. Après trois visites successives, MM. Olivier Pain et Lepelletier ayant renoncé à rencontrer M. Lajeune-Vilar dont l'absence volontaire ne faisait aucun doute, se sont retirés et ont dressé un procès-verbal de carence.

» Genève, 2 juin 1880.

» Signé : OLIVIER PAIN, EDMOND LEPELLETIER, pour M. HENRI ROCHEFORT fils. »

### PETITE BOURSE DU 2 JUIN

3 0/0, 85,87.—5 0/0 119,23, 20, 21.—Italien 86,80, 77, 80.— Egypte 300. — Banque ottomane 540,62. — Hongrois, 94 9/16, 11/16. — Russe 95 5/16 3/8.

Très-ferme.

## Dépêches Télégraphiques

### UNE PROCESSION

Toulouse, 2 juin, soir.

Des étudiants libres-penseurs ayant demandé l'autorisation d'organiser pour demain une procession de la libre-pensée, le maire a refusé l'autorisation, dans la crainte d'un conflit entre les catholiques et les libres-penseurs.

### ENTRE ALBANAIS ET MONTÉNÈGRINS

Raguse, 2 juin.

Le 31 mai, les montagnards albanais s'emparèrent, près de Tousi, d'un retranchement monténégrin, abandonné momentanément.

Le commandant monténégrin défendit de le reprendre.

Les Monténégrins se retranchèrent à Golobosnie paraissant résolus à livrer une bataille décisive.

Les Albanais manquent de vivres. Ils se défient des Mirdites qui veulent proclamer Prenk Doda prince d'Albanie.

Les Mirdites s'apercevant de cette défiance ont demandé des renforts.

### UNE CONFÉRENCE

Londres, 2 juin.

Le *Globe* publie la dépêche suivante :

« Berlin, 2 juin. — Tous les arrangements préliminaires pour la réunion de la conférence sont déjà réglés.

» Le gouvernement allemand invitera formellement les six grandes puissances à envoyer à Berlin des représentants pour la question des frontières grecques. »

### DISCOURS DE M. GLADSTONE

Londres, 3 juin.

M. Gladstone a prononcé hier soir un discours dans un meeting d'électeurs libéraux. Le chef du cabinet a constaté qu'il est du devoir de tout nouveau gouvernement de maintenir autant que possible l'esprit de suite dans la politique extérieure et intérieure du pays et d'éviter tout langage pouvant ranimer d'anciennes controverses ou augmenter les difficultés dont malheureusement l'Angleterre se trouve en ce moment entourée. M. Gladstone a ajouté toutefois qu'il n'avait aucun motif pour se repentir du langage qu'il tenait avant les élections sur la politique des conservateurs. C'est en voyant les libéraux à l'œuvre que le pays jugera s'ils sont restés fidèles à leurs déclarations.

### A PROPOS D'UN DUEL'

Buda-Pesth, 2 juin.

La Chambre des Magnats a résolu de retirer l'immunité parlementaire à ceux de ses membres qui ont figuré comme témoins dans le duel qui a eu lieu entre le comte Zichy Ferreri et le comte Karolyi.

### ESPAGNE

Madrid, 2 juin

La *Correspondencia* dit que l'emprunt de Cuba une fois réalisé, les bons en circulation seront recueillis et les intérêts échus payés.

Madrid, 2 juin.

Le traité de commerce entre l'Espagne et l'Autriche sera bientôt signé.

Deux riches juifs sont arrivés à Madrid pour solliciter l'appui du gouvernement espagnol en faveur de leurs coreligionnaires marocains.

Les députés discutent paisiblement le budget de la péninsule.

Quatre des individus qui ont fabriqué de faux titres de la dette publique espagnole viennent d'être arrêtés à Sarragosse.

Aucun des faux titres découverts à Sarragosse n'a été mis en circulation : tous les titres faux ont été saisis.

### AU SENAT AMERICAIN

Washington, 2 juin.

Sénat. — M. Voorhees présente un projet de résolution, que le Sénat adopte, et qui décide qu'une enquête sera faite pour examiner si les statuts, conférant des pouvoirs judiciaires aux consuls américains dans les pays de l'Europe orientale, sont conformes aux prescriptions constitutionnelles.

M. Voorhees signale le caractère despotique des pouvoirs judiciaires et cite des cas où ils ont été exercés arbitrairement.

### TURQUIE

Constantinople, 2 juin.

M. Layard est parti aujourd'hui.

La date de la réception de M. Goschen par le sultan n'est pas encore fixée.

M. Tissot a demandé une audience pour remettre ses lettres de créance au sultan.

## DERNIERE HEURE

### Duel Kœchlin-Rochefort

#### ROCHEFORT BLESSE

Genève, 3 juin, midi.

Le duel entre MM. Kœchlin et Rochefort a eu lieu ce matin, à 6 h. 30, sur les bords du lac de Genève, au-dessous de Myos, sur le territoire vaudois.

Le combat a duré deux minutes.

L'épée de Rochefort, ayant glissé dans sa main gantée, celle de Kœchlin lui est entrée dans la poitrine au-dessous du sternum et des fausses côtes.

La blessure est d'une assez grande gravité.

M. Kœchlin n'a pas été atteint.

Paris, 3 juin, 4 h. soir.

M. Henri Rochefort a été blessé à la première passe.

Une hémorrhagie s'est déclarée aussitôt et a empêché la suite du combat.

La blessure est grave, mais on assure qu'elle n'est pas mortelle.

### M. LE COMTE DE CHAMBORD A FROSHDORF

Vienne, 3 juin.

M. le comte de Chambord est revenu à Froshdorf.

De nombreux visiteurs sont attendus.

### MORT DE LIMPERATRICE DE RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 3 juin.

L'Impératrice est morte.

### LE NOUVEAU SECRETAIRE GENERAL DE L'ALGERIE

Paris, 3 juin, 4 h. s.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin et a nommé M. Martin, ancien sous-préfet à Arles, secrétaire-général de l'Algérie en remplacement de M. Journault.

### LE BUDGET DE 1881

M. Magnin, ministre des finances, demandera aujourd'hui à la commission du budget que la discussion du budget de 1881 commence le 17 ou le 18 juin.

## CHAMBRE DES DÉPUTES

(*Service telégraphique particulier*)

*Séance du 3 juin 1880*

PRÉSIDENCE DE M. BETHMONT.

La séance s'ouvre à 2 heures.

### VALIDATION D'ELECTION

La Chambre valide l'élection de M. Beauquier, élu député de Besançon.

### UN EMPRUNT

La Chambre adopte le projet de loi tendant à autoriser le département du Jura à contracter un emprunt pour les travaux de divers chemins vicinaux.

### CANAL DE MONS A PARIS

A l'occasion de la discussion du projet de loi relatif à l'amélioration de la ligne de navigation de Mons à Paris, M. DECLERCQ demande à M. Varroy, ministre des travaux public, à quel point en est la question du grand canal du Nord sur Paris.

Il ne faudrait pas que le canal de Mons à Paris fit oublier, le canal réclamé par les conseillers généraux de la région du Nord.

M. VARROY répond que le projet actuellement en discussion est indépendant de la création du canal du Nord.

La question du canal du Nord est soumise à l'examen d'une commission d'inspecteurs.

Elle est de leur part l'objet d'études très-actives.

M. DECLERCQ remercie le ministre de ses déclarations.

Le projet de loi relatif à l'amélioration de la ligne de navigation de Mons à Paris est adopté.

### UNE QUESTION A PROPOS DU CRIME DE MIRAMAS

M. JANZÉ pose à M. Varroy, à propos du crime de Miramas (crime commis dans un wagon), une question au sujet du manque de sécurité pour les voyageurs sur les lignes de chemins de fer.

M. VARROY répond que la commission d'enquête a invité les Compagnies à prendre les mesures nécessaires pour assurer les communications des voyageurs avec les agents du train.

De grands progrès ont déjà été faits sur cette question que l'on étudie avec la plus grande sollicitude.

### INTERPELLATION MITCHELL

M. MITCHELL monte à la tribune pour développer son interpellation sur l'application de la loi municipale dans le département de la Gironde.

## SÉNAT

*Séance du 3 Juin 1880*

PRÉSIDENCE DE M. CALMON, VICE-PRÉSIDENT

La séance s'ouvre à 2 heures.

### UNE MODIFICATION

Le Sénat déclare l'urgence sur le projet de loi ayant pour objet de modifier les conditions imposées aux communes pour obtenir la création de bureaux télégraphiques municipaux.

Ce projet est adopté.

### LA LETTRE D'OBEDIENCE

M. FERRY, ministre de l'instruction publique, dépose sur le bureau du Sénat un projet de loi relatif à la suppression de la lettre d'obédience.

### COMMISSION LOUSTALOT

Le Sénat procède ensuite à la nomination d'une commission chargée d'examiner le projet présenté pour M. de Loustalot et relatif à la représentation cantonale.

Sept commissaires sur neuf sont défavorables au projet.

PARIS, 3 Juin. — *Dépêche de 1 h. 1/2*. — HUILE DE COLZA. Courant, 78 25; juillet, 78 75; Juillet-août, 78 75; 4 derniers, 79 75. — HUILE DE LIN. Courant, 71 75; juillet, 71 »»; juillet-août, 70 25; 4 derniers, 69 75. — SPIRITUEUX. Courant, 67 »»; juillet, 67 50; juillet-août, 67 50; 4 derniers, 62 »». — SUCRES ROUX. 10/13, 59 »»; 7/9, 65 »». — SUCRES BLANCS. Courant, 66 75; juillet, 66 25; juillet-août, 65 75; 4 d'octobre, 61 »»; Raffinés 144 »» à 145 »». — FARINES 8 MARQUES. Courant, 66 50; juillet, 64 »»; juillet-août, 62 75; 4 derniers, 57 50. — BLÉS. Courant, 30 90; juillet, 29 60; juillet-août, 28 75; 4 derniers, 26 90. — SEIGLES. Courant, 24 »»; juillet, 21 25; juillet-août, 21 »»; 4 derniers, 19 25; Marque Darblay, 66 »».

### BOURSE DE LILLE

| Valeurs | Cours préc. | Cours du 3 juin |
| --- | --- | --- |
| Crespin-l. Anzi. | 32 50 | ... ... |
| Marly. . . . | 210 .. | ... ... |
| Annœullin . . | 12 .. | ... ... |
| Ch. Com. Calais. | 1015 .. | ... ... |

### MARCHE AUX GRAINS DE LILLE du 2 juin 1880.

Quant. 418 sacs de 1 hect. (prix moyen) 24 43
id. 189 sacs id. id. 22 26
Prix extrêmes du blé blanc. 20 à 27
id. du blé macaux 18 à 23 »»
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re q. 42 50

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS : Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Orchies, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Bailleul, Arras. — Blé blanc, 23 66. Blé macaux 21 25

| 3 juin | Huiles l'hectolitre | Graines l'hectolitre | Tourtx l'hectolitr. |
| --- | --- | --- | --- |
| Colza | 69 25 .. .. | 20 50 23 .. | 15 50 18 50 |
| Colza épurée | 75 25 .. .. | .. .. .. .. | .. .. .. .. |
| Œillette b. g. | .. .. .. .. | 33 .. 36 .. | 23 .. .. .. |
| Lin g. pays | 73 .. .. .. | 24 50 27 .. | 31 .. 30 .. |
| Lin g. étran. | 66 50 .. .. | 22 .. 26 .. | 28 .. .. .. |
| Caméline | 65 .. .. .. | .. .. .. .. | 18 .. .. .. |
| Chanvre | .. .. .. .. | .. .. .. .. | 15 50 .. .. |

MARCHÉ AUX FOURRAGES DE LILLE du 2 juin.

| | | | | |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Paille, | 750 kil., 1re qua., | 10 fr., | 2e qua. | 40 |
| Foin | — | 75 | — | 75 |
| Lentilles | — | 90 | — | 85 |
| Sainfoin | — | 65 | — | 60 |
| Luzerne | — | 70 | — | 65 |
| Trèfle | — | 70 | — | 60 |
| Hyvernage | — | 65 | — | 65 |

## Bulletin Financier

Paris, 2 juin 1880.

Les tendances du marché sont excellentes et elles se développent beaucoup plus librement. Elles sont encouragées, d'un côté par l'extrême abondance de l'argent mis à la disposition des acheteurs, et, d'un autre côté, par la bonne tenue des places étrangères, Anglaises ou Allemandes.

Notre 5 0/0 profite le premier de la situation normale que vient de créer la liquidation de mai. Il s'élève à 119,10. On doit prévoir sur ce fonds des améliorations de prix beaucoup plus larges.

Les reports sont, en général, assez faciles sur les titres de nos institutions de crédit. Ils se traitent au pair sur la Banque d'Escompte, ce fait c'était déjà produit il y a un mois. Il doit appeler l'attention de tous les capitalistes prévoyants auxquels il recommande cette valeur. Des ordres d'achats très nombreux se succèdent sur les actions de la Société générale française de crédit. Cette société est désormais classée au rang de nos établissements financiers de premier ordre.

On est à 1262,50 sur le crédit Foncier. On s'étonne que les obligations Communales nouvelles, 1880, n'aient pas encore été inscrites à la côte officielle. On éviterait probablement ainsi de les voir négocier sur le marché libre à 405. Tandis que le souscripteur les paie 435 fr. aux guichets du Crédit Foncier. Ce titre est tout dans l'intérêt du crédit d'une de nos premières institutions françaises.

L'Italien 5 0/0 86,25.

Le Florin 4 0/0 d'Aurriche, 76,35.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES.

Paris, 3 juin, 1 heure. soir. — Hauteur du baromètre : Paris 757, Biarritz 761, Brest 762. Centre de dépression près Bruxelles, varie peu en France. Probable : vent d'entre Est et Nord. Encore quelques pluies. Ciel nuageux.

Situation à Lille, le 3 juin 1880. — Baromètre : baisse : sous *variable*. Avesnes. Vent Nord-Ouest. Thermomètre : 8 heures, plus 18 0/10 ; 10 h. plus 18 5/10; midi, plus 18 0/10 ; 2 h., plus 16 0/10. — N. L. le 7.

## Adresses Industrielles & Commerciales

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. — Pavages et sables, graviers. — Réparation. 31387

Henri DENIAU, architecte industrielle rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

Mme DÉSIRÉ CARETTE
MODES
Boulevd de Paris, en face du *café Mac Mahon* 21186

Resaurants
FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.
GINIONS, rue Neuve.

Pharmacie
Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28

Charbons
Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux

Mécanicien
Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

FOURNIER-DELFORTRIE. — Cage et accessoires pour oiseaux. — Grande Rue, 56, Roubaix. 1581

COUVREUR-RENARD, Grande-Place de Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames.

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée 14 Salon de coiffures. — Parfumerie

COMPAGNIE DÉPARTEMENTALE DE
VIDANGES & ENGRAIS
*Usines à Paris, Lyon, Reims, Corberem, Rouen, Elbeuf*

Vidanges de jour à la vapeur
Système rapide et inodore
*Se faire inscrire chez :*
M. SOYEZ, cafetier, Grand'Place, Roubaix.
M. DEULIN, 43, rue de la Redoute, Roubaix.
M. Jules MAES, cafetier, rue du Chemin de fer, 33, Roubaix.
M. LEGAT, cafetier, rue du Chemin de fer, 21, Roubaix.
M. DUFOREST, cafetier, rue de Fosse-aux-Chênes, 62, Roubaix.
M. Moïse FARVACQUE, estaminet rue de Lille, 67, Roubaix.
Toutes les vidanges de fosses sont faites gratuitement.

Santé et énergie à tous rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres
Guérissant les dyspepsies gastrites, gastralgies, constipation, glaires, vents, aigreurs, toux, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang, irritation et toute fièvre en se levant et en se couchant. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celle de Madame le duchesse de Castlestuart, de la marquise de Brehan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.
Cure No 99,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie, tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne).
Cure No 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Dieu vous rende grâces [illegible] La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. Toutes ses angoisses dans lesquelles tous ses remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a délivrée. — BORREL née Carbonnetty, rue du Balai, 11.
Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil. 2 fr. 25 ; 1/2 kil. 4 fr. ; 1 kil. 7 fr. ; 2 1/2 kil. 16 fr. ; 6 kil. 36 fr. ; 12 kil. 70 francs. FRANCO. — Dépôt à Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois, Destombes [illegible], épicier et Bulteau ; [illegible] rue Saint-Georges ; à Tourcoing, chez M. Bruneau, pharmacien, rue de Lille, Bouchez, épicier [illegible]. — Du BARRY et Cie Limited, rue Castiglione, Paris.